



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2022-CFR-004

Séance du 21 janvier 2022

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Avis sur la cotisation au GIS GRAISHYM

Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 27

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de vote pour : 30

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur la cotisation au GIS GRAISHYM.

Arras, le 18/02/2022

Le Président

Pasquale MAMMONE



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



Cotisation au GIS GRAISHYM

Descriptif :

L'objectif du Groupement de Recherche en Automatisation Intégrée et Systèmes Homme-Machine (GRAISyHM) sont de :

1. Favoriser et structurer la recherche en automatique dans l'ensemble des laboratoires de la région
2. Renforcer les collaborations inter-équipes de recherche
3. Favoriser la valorisation de ces recherches communes en concertation avec les structures partenariales de chacun des membres
4. Assurer la lisibilité d'un pôle régional de compétences transversal aux grands axes de développement régionaux

Le GIS a défini 5 thèmes :

- Thème 1: Traitement du signal et de l'image
- Thème 2: Aide à la décision en milieu incertain
- Thème 3: Contrôle-commande de systèmes multi-dynamiques
- Thème 4: Diagnostic, commande robuste et commande tolérante aux fautes
- Thème 5: Systèmes homme-machine

Partenaires :

- Ecole Centrale de Lille
- Université de Lille
- Université Polytechnique Hauts de France
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Université d'Artois
- Université de Technologie de Compiègne
- Université de Picardie Jules Vernes
- IMT Lille Douai
- Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT)
- Institut français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR)
- YNCREA Hauts de France

	Montant annuel des cotisations				
	2019	2020	2021	2022	2023
ECL (facturé au CRISTAL)	500	500	500	500	500
ENSAIT (facturé au GEMTEX)	1000	1000	1000	1000	1000
IFSTTAR	1000	1000	1000	1000	1000
IMTLille-Douai	500	500	500	500	500
YNCREA	1000	1000	1000	1000	1000
ULCO	500	500	500	500	500
Univ. d'Artois (facturé au LGI2A)	300	300	300	300	300
Univ. de Picardie (400€ facturé au MIS et 300€ au LTI)	700	700	700	700	700
Univ. Lille (facturé au CRISTAL)	500	500	500	500	500
UTC (facturé à l'HEUDIASyC)	1000	1000	1000	1000	1000
UPHF (1000€ du LAMIH et 2000€ de l'UPHF)*	3000	3000	3000	3000	3000

La cotisation est du LGI2A est prise en charge par l'Université d'Artois.